

OFFRE MODIFICATION GRATUITE D'UNE RÉSERVATION – CONDITIONS GÉNÉRALES

[Les conditions générales de vente](#) restent applicables à l'exception des conditions décrites ci-dessous qui prévalent :

Validité de l'offre

- Cette offre est valable pour les nouvelles réservations effectuées.
- Cette offre est valable pour toutes les réservations effectuées sur www.centerparcs.ch pour toutes les destinations.
- Cette offre est valable pour les réservations effectuées via notre service client, nos sites web ou dans nos domaines en France, Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Conditions de modification d'une réservation

- Vous pouvez modifier le domaine, la date et/ou le type de cottage.
- Vous pouvez modifier votre réservation 1 fois, au plus tard 21 jours avant la date d'arrivée.
- Cette nouvelle date et/ou ce nouveau domaine sont assujettis à disponibilité.
- En dérogation aux conditions générales de vente, aucun frais administratif pour la modification de la réservation ne sera facturé.
- Si le prix du nouveau séjour est plus élevé, la différence de prix devra être réglée.
- Si le prix du nouveau séjour est moins élevé, la différence de prix vous sera remboursée avec un bon.
- Si vous souhaitez modifier votre réservation, veuillez appeler notre service client.
- Cette offre ne s'applique pas à une annulation ni à toute autre modification.
- Veuillez noter que pour toute autre modification ou une annulation (y compris un 2ème changement de la même réservation et/ou une modification ne concernant pas le domaine ou la date), [les conditions générales de vente](#) resteront applicables à votre réservation.

Flexibilité renforcée pour un changement de réservation en cas de restrictions de voyage jusqu'à 1 jour avant l'arrivée.

Nous vous offrons plus de flexibilité pour changer votre réservation **jusqu'à un jour avant votre arrivée** à une autre date/période ou destination en cas de restrictions de voyage, à savoir :

- Fermeture des frontières de votre pays d'origine ou du pays de destination
- Restrictions de voyage imposées par votre gouvernement ou le gouvernement de votre pays de destination
- Obligation de quarantaine à l'arrivée à destination et/ou au retour combinée à un avis de voyage négatif émis par votre gouvernement

Les restrictions de voyage mentionnées ci-dessus doivent être annoncées sur le site web officiel du gouvernement du pays de destination et/ou de votre pays.

Le montant total de la réservation sera le même ou pourrait être plus élevé. Si la nouvelle réservation devait être plus chère, la différence de prix vous sera facturée.